

1. Approbation PV n° 8 - [organes régionaux - commission législative](#)

1. Approuvé à l'unanimité

2. Commentaires sur les différents PV

1. Conseil d'Administration [organes régionaux : conseil d'administration](#) (réunion du 06/03/08)
 1. LGE, point 7 (rapport du Trésorier Général) : le président confirme que le projet de bilan a été examiné lors de la dernière réunion du CDA, comme convenu et sera transmis aux membres de la commission financière le 17 avril 2008.
 2. LGE, point 8.1.1 (résultats des tests physiques) : demande à connaître la raison pour laquelle de nombreux arbitres arrêtent de siffler. Le président répond que la ventilation des motivations sera faite prochainement.
 3. LGE, point 8.1.2 (tests physiques régionaux) : il est confirmé que le centre d'égalité des chances s'inscrit en faux contre tout règlement qui tiendrait compte de conditions d'âge pour déterminer la qualification et les modalités de promotion des arbitres.

Autres Procès Verbaux

1. NAM, réunion CP du 12 mars (règlement des U12) : l'approbation de ce règlement sera mise à l'ordre du jour de l'AG de juin 2008.

3. Conclusions 2^{ème} AG de la saison (samedi 15 mars 2008)

1. BBW - NAM regrettent que le président de la CL ait demandé le report, anticipativement, du PA 44, néanmoins, la démarche était légitime car faite avec l'accord du président du CDA auteur de la proposition.
2. BBW (équipe du centre) ; le groupe estime que le dossier était insuffisamment préparé et trop de modifications tardives.
3. LGE, suite au vote du PC 4 bis, rappelle que le PC 1 doit être adapté.
4. LGE propose la réalisation d'un tableau avec les normes de sanctions, W. Deward se charge de la réalisation pour le vendredi 25 avril.
5. LGE rappelle qu'il faut rester attentif au problème des délégués aux arbitres lors des rencontres du CRF (appartenance à un club)
6. NAM trouve que l'AG a été positive ; les débats ont été constructifs et ont permis à plusieurs intervenants d'apporter leur pierre à l'édifice. l'AG doit rester un lieu d'expression pour chaque membre de l'asbl.
7. Le président de l'AWBB est conscient que la réunion a duré longtemps mais confirme que vu l'ordre du jour il n'est guère possible de clôturer une réunion en quelques heures.
Le président estime que les votes émis prouvent que les débats furent positifs, Vu le programme chargé des AG de mars, l'elles seront, comme celle-ci, à l'avenir prévues jusqu'à 17h00.
8. A la demande du CDA, la CL donne un avis favorable sur l'application immédiate du PF 2 (rapports des vérificateurs régionaux pour le 31 mai.)

4. Mise au point

1. LGE, tests physiques des arbitres : Willy Deward soulève un problème évident du niveau des tests physiques des arbitres. La Commission attire l'attention du département arbitrage pour que, comme repris dans leurs compétences, un temps de course minimum soit fixé pour ces tests physiques.
Le président de l'AWBB informe la CL, que le CDA, en sa réunion du 14/03, a abordé cette problématique et qu'un projet définitif sera validé en accord avec les prescriptions du Centre d'égalité des chances, lors de la prochaine réunion.
2. LGE, problèmes disciplinaires avec public ne peuvent être jugé à l'amiable (PC 49) accord pris en CL.
3. CDA, PC 53 : Le président de l'AWBB signale qu'un projet est en préparation et sera d'application pour la prochaine saison. Il apparaît que tous que tous les joueurs devront figurer sur la dite liste.

5. Préparation 3^{ème} AG de la saison (samedi 14 juin 2008)

1. Textes à revoir
 - a. Suite à la proposition du document par CDA (liste PC 53), il est proposé de ne plus modifier le PC 53.f
 - b. PA 44, PA 60 : la CL demande au CDA quel est le sort réservé à ces articles.
 - c. PC 28^e : un texte sera reproposé en concertation avec les 5 provinces afin d'éviter les contradictions rencontrés lors de l'AG du 15/03/08.
 - d. Normes de sanctions : demande plus de réflexion et une proposition de modification concertée entre les différentes provinces.
2. HAI, révision du PM 4 bis ; le président de l'AWBB confirme l'inadéquation de la fin de l'article proposé avec les dispositions du décret. Un contact officiel sera pris avec la Communauté française à ce sujet.
3. HAI : indemnité de formation des membres des équipes du CRF. Le président commente le texte reçu du président du HAI et la réponse sera transmise lors de l'AG de juin en tenant compte de la remarque.
4. Le CDA sollicite la collaboration de la CL pour la mise à jour du ROI pour le 1^{er} juillet 2008.
5. Proposition de modifications statutaires (PC 87 – statuts des joueurs étrangers) ; d'autres textes pourraient être également proposés pour la prochaine réunion.
6. Le CDA propose que l'ordre du jour et les documents soient envoyés le 23 mai Les membres de la CL disposeront de ces documents pour la CL du 21 mai.

Réunion clôturée à 18h45.

Willy DEWARD, président | Paul GROOS, secrétaire

Prochaine réunion, le **mercredi 21 mai 2008** à 15h00.